

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le XX janvier 2024

SIGNATURE DU MARCHÉ DE CONCEPTION RÉALISATION POUR LA CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL FEMME-MÈRE-ENFANT (FME) ET L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS PONTCHAILLOU : UNE NOUVELLE ÉTAPE MAJEURE DU #NOUVEAUCHURENNES EST FRANCHIE

Parallèlement à la finalisation du centre chirurgical et interventionnel (CCI) qui sera livré d'ici quelques mois, le projet #NouveauCHURennes vient de franchir une nouvelle étape d'ampleur. Le 30 janvier 2024, le marché public de conception-réalisation pour la construction de l'hôpital Femme-Mère-Enfant (FME) et l'aménagement du parvis Pontchaillou a été signé avec le groupement BOUYGUES BATIMENT Grand-Ouest. Deuxième opération majeure de la reconstruction du CHU, ce projet emblématique du futur visage du CHU et de la « Cité de la santé », a été conçu en concertation avec les utilisateurs et tous les partenaires du site. Cette opération finalisera à horizon 2027/2028, le regroupement sur le site unique de Pontchaillou des activités de Médecine Chirurgie Obstétrique du CHU au bénéfice de tous les patients et des professionnels.



Légende et copyright 1

[Tapez ici]

AVEC LA CONSTRUCTION DU FME ET LA RECONFIGURATION DU PARVIS DE PONTCHAILLLOU, LE SITE CONFIRME SA MÉTAMORPHOSE URBAINE AU CŒUR DE LA « CITÉ DE LA SANTÉ »

A horizon 2027/2028, le site de Pontchaillou offrira un tout nouveau visage aux patients et usagers du CHU. Avec le regroupement de l'ensemble des activités MCO, une totale reconfiguration et un accès entièrement repensé, le CHU proposera des parcours simples et lisibles pour les patients et les accompagnants au sein d'un site unique.

À la fois urbain, paysager et fonctionnel, le projet global de construction du FME et d'aménagement du Parvis Pontchaillou est un **projet d'équilibre qui accompagnera parfaitement la métamorphose du site** avec une ouverture renforcée sur la ville, une intégration réussie avec les bâtiments existants et une grande place donnée à la végétalisation.



D'un point de vue architectural et urbain, le FME et le parvis Pontchaillou incarneront ainsi **l'image du #NouveauCHURennes** en offrant une nouvelle façade de l'hôpital (côté centre historique de Rennes, depuis la halte ferroviaire, le parking P4, la passerelle piétonne de la Chênaie) tout en assurant une cohérence globale du site. Marqueurs forts du #NouveauCHURennes, ils constitueront la **porte d'entrée de la « Cité de la santé »** et un lieu de transition entre la ville et l'hôpital. Les différents modes de mobilité (piétons, vélos, mobilité douce, voitures, ambulances) y cohabiteront harmonieusement dans une logique de campus hospitalo-universitaire.

Le parvis Pontchaillou structurera **une large voie d'accès unique, parfaitement lisible et organisée, aux patients et à leurs accompagnants** vers les différents services d'accueil des urgences (adultes, obstétriques, pédiatriques) du CHU. Selon une logique aéroportuaire basée sur plusieurs niveaux (parvis haut et parvis bas le long de l'avenue Madeleine Pelletier), il organisera également les autres flux (piétons, véhicules, VSL, vélos, patients non et programmés, consultations, hospitalisations...) et les dessertes des différents bâtiments présents sur le site de sorte que l'accessibilité soit largement facilitée telle que les usagers ont pu le formuler dans le bilan de la concertation publique mené en 2020.

Enfin, le #NouveauCHURennes proposera un cadre accueillant grâce à de **nombreux aménagements paysagers et un effort sans précédent de végétalisation**. Ainsi, une promenade piétonne ponctuée de jardins et d'espaces de détente contribuera au bien-être des différents usagers. A l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, patios et terrasses paysagères agrémenteront les zones accessibles au public, aux personnels et aux équipes médico-soignantes. La création de cet univers paysager s'inscrit dans une **démarche écoresponsable exemplaire**, mettant en œuvre un mode d'aménagement et de maintenance respectueux de l'environnement, de la biodiversité en ville et facile d'entretien.

[Tapez ici]

LE FME : UNE NOUVELLE OFFRE MODERNE ET QUALITATIVE POUR TOUS LES PATIENTS DE LA METROPOLE DE LA BRETAGNE

Le bâtiment FME offrira des **conditions d'accueil et de prise en charge de très haute qualité**. Le bâtiment est conçu comme un **lieu rassurant** dans lequel la lumière naturelle et le végétal jouent un rôle thérapeutique

L'accompagnant, la vie de famille, le lien social seront largement privilégiés au sein du bâtiment. L'objectif est que les usagers puissent s'approprier et habiter ces lieux, notamment pour des prises en charge qui peuvent être longues, chroniques.



Le CHU a souhaité inscrire **l'innovation organisationnelle au cœur du projet** avec des chambres familiales, des espaces extérieurs intégrés au bâtiment, des espaces enfants / parents, des salons des familles, un accueil fratrie... L'aménagement intérieur permettra aussi que les chambres soient des lieux de vie, de partage. Pour exemple, les chambres d'hospitalisation en pédiatrie permettront de prendre des repas en famille, de disposer d'un espace ludique et de repos. L'orientation sera également facilitée grâce à un travail original autour de la signalétique et la création d'un univers spécifique moderne, coloré et **chaleureux afin d'humaniser les espaces**.



Outre l'attention portée à l'accueil des familles et la dimension hôtelière, **l'apport de lumière naturelle, l'ergonomie des locaux et la qualité d'exercice et de vie au travail** seront favorisées grâce à la participation active des professionnels et usagers à la définition des espaces, le choix des équipements et matériaux.

Le FME comprend toutes les activités médicales, les urgences et les soins critiques dédiés à la femme, la mère et l'enfant. Il bénéficie d'une autonomie de fonctionnement et joue un rôle charnière au sein du complexe hospitalo-universitaire avec lequel il interagit. Sa conception, **centré sur la**

[Tapez ici]

périnatalité, représente un enjeu fort du #NouveauCHURennes,. En effet, différentes populations (femmes, mères, nourrissons, adolescents...), filières et prises en charge y coexisteront au sein de **parcours distincts** (urgences / maternité / ambulatoire / recours et centres d'expertises / hospitalisations et soins critiques). Ce bâtiment regroupera ainsi les **filières de pédiatrie** (urgences, ambulatoire, hospitalisation, recours), de **néonatalogie** (soins critiques et courants), de **gynéco-obstétrique** (plateau technique, maternité, ambulatoire de gynécologie et d'obstétrique, Assistance Médicale à la Procréation) et des filières **de support** (centre d'échographie et centre d'imagerie programmé avec un secteur de radiologie conventionnelle, échographie et mammographie, anesthésie, lactarium...).



Le FME accueillera **254 lits et places** au sein d'un ensemble modulaire 58 niveaux répartis sur environ 40 000 m²) capable de **s'adapter tant aux évolutions** technologiques, qu'aux besoins démographiques du territoire Métropole Rennaise et au rôle de recours du CHU sur le Grand Ouest.

Le FME répondra au projet médical et soignant élaboré par les professionnels, en concertation avec les usagers. La conception du bâtiment s'appuie sur une **logique de plateau** favorisant les prises en charge multidisciplinaires et la lisibilité des parcours patients. Ainsi, la néonatalogie sera pour exemple fortement connectée aux plateaux de naissances et aux unités d'hospitalisation en suite de naissance.

Il répondra aux enjeux territoriaux des activités femme-mère-enfant (maternité, urgences, néonatalogie) et aux évolutions démographiques de la Métropole Rennaise. **Ainsi, l'hôpital FME jouera pleinement son rôle d'établissement de proximité et de recours, avec des secteurs de soins critiques néonataux et pédiatriques renforcés, une maternité de niveau 3 qui conjuguera à la fois l'excellence des prises en charge et la qualité hôtelière et d'accueil.** Ce bâtiment permettra de développer l'offre de consultations et d'ambulatoire, ainsi que les centres d'expertise et de référence. Enfin, le FME comme le CCI sera un formidable outil pour **soutenir la dynamique de recherche** et le développement des disciplines hospitalo-universitaire.

[Tapez ici]

LE FME EN CHIFFRES

254 lits et places :

54 lits de soins critiques

172 lits d'hospitalisation conventionnelle & 12 lits de gestions des pics d'activité

50 places d'hôpital de jour

Capacitaire projeté :

55 000 passages aux urgences pédiatriques/an

20 000 passages aux urgences gynéco-obstétricales/an

4 000 accouchements/an

LE PROJET RETENU EST ISSU D'UN DIALOGUE COMPÉTITIF EN CONCEPTION-RÉALISATION MENÉ DEPUIS DEUX ANS ET EN CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS D'USAGERS

Le projet retenu par le CHU de Rennes est le fruit d'une **méthode innovante et exemplaire de co-construction** associant plus de 150 professionnels et usagers.

En 2020, démarrait la première phase de programmation et de **concertation avec les utilisateurs**. Le programme fonctionnel et technique du projet était quant à lui finalisé courant 2021 et l'appel à candidatures lancé le 17 août (appel à candidatures clôturé le 25 octobre – jury de sélection des trois candidats amenés à concourir le 19 janvier 2022).

En mars 2022, le **dialogue compétitif** engagé entre les trois groupement admis à concourir s'articulait en trois phases avec des jurys intermédiaires : esquisse, avant-projet sommaire (APS) et offre finale. Lors de chaque phase, les solutions proposées par les trois groupements candidats ont fait l'objet d'une concertation et d'analyses détaillées par des groupes utilisateurs thématiques.

Les remarques et propositions d'amélioration d'une centaine de professionnels ont ainsi été transmises au cours des phases esquisse (juillet/octobre 2022) et APS (février/avril 2023). Le 26 juin 2023, les trois candidats ont remis leur offre finale. De nouveaux cycles utilisateurs ont eu lieu durant l'été afin d'analyser les plans de l'offre finale.

Fin septembre 2023, lors d'une ultime phase d'audition, le **CHU a retenu l'offre répondant au mieux à l'ensemble des enjeux de prise en charge et présentant un coût et un calendrier correspondant aux attentes du CHU**. A hauteur de 132M€, celle-ci était présentée par le groupement BOUYGUES BATIMENT Grand-Ouest (lettre d'accréditation en date du 31 octobre) composé de :

- Mandataire : BOUYGUES BATIMENT Grand-Ouest et BOUYGUES BATIMENT Centre Sud-Ouest
- Architecte : ARTBUILD architectes
- Bureau d'étude : OETIS/PROJEX
- Architecte urbaniste : AREP

La **signature du marché** est intervenue le 30 janvier 2024 abordant ainsi une nouvelle phase d'études d'une durée de 12 mois pour affiner encore le projet. **L'ouverture du FME** est prévue pour fin 2027-début 2028 dans le respect du calendrier prévisionnel du projet #NouveauCHURennes.

ANNEXES

1. La nécessité de construction d'un bâtiment spécifique et adapté pour accueillir les prises en charge de la femme, de la parentalité et de l'enfant

Dans un contexte marqué par les contraintes d'un hôpital multi-site (transports de patients, dispersions fonctionnelles des activités...), par la vétusté et le manque d'évolutivité de l'hôpital Sud, le regroupement des activités de l'hôpital Sud sur le site de Pontchaillou et la construction d'un hôpital Femme-Mère-Enfant, était une nécessité.

- L'hôpital Sud n'est pas uniquement un hôpital de proximité : il dispose de service adultes ayant un rôle de recours et d'expertise (rhumatologie, endocrinologie, diabétologie, médecine interne, chirurgie plastique), d'une maternité de niveau 3 et de services de pédiatrie hyperspécialisés dont le recrutement est régional voir inter-régional.
- Le regroupement des activités de l'hôpital Sud et de Pontchaillou est par ailleurs une urgence sanitaire au regard des inconvénients majeurs générés par l'éloignement de ces sites (éloignement du service d'urgence adultes provoquant des erreurs d'adressage des patients et des délais d'attente, pénalisation des services adultes situés à l'Hôpital Sud au regard de l'éloignement du plateau technique de Pontchaillou) et de la vétusté du site, ainsi que son inadaptation fonctionnelle (bâtiment d'une conception dépassée datant des années 70).
- Par ailleurs, l'éloignement de la maternité des sites de réanimation adultes situés à Pontchaillou et de certaines activités de prise en charge de la femme (cancérologie, sénologie, urologie, toutes situées à Pontchaillou), ainsi que l'impossibilité de rénover la maternité dans de bonnes conditions au regard de la structure architecturale du site actuel, rendent absolument nécessaire son regroupement à Pontchaillou. Le maintien en fonctionnement de l'hôpital Sud génère des doublons de plateaux techniques (blocs opératoires, imagerie, pharmacie, etc...) et logistiques qui nuisent à l'efficacité globale du CHU et induit des coûts supplémentaires importants pour la structure.
- La construction de l'hôpital Femme-Mère-Enfant permettra d'offrir de nouvelles conditions d'accueil dans des locaux modernes et adaptés ; elle inscrira ces prises en charge dans un environnement hospitalier où seront présentes l'ensemble des spécialités médicales dont certaines sont en relation étroite avec les prises en charge de la femme et de l'enfant.

2. Précisions concernant les activités et l'organisation au sein du FME

- L'ensemble des activités en lien avec les prises en charge de l'enfant (à l'exception du bloc opératoire dans le CCI) : urgences, SAUV, soins critiques, consultations, hôpitaux de jour, hospitalisations conventionnelles, filière onco-hématologie, certains centres de recours et d'expertise ;
- Les activités de gynécologie-obstétrique (à l'exception du bloc opératoire et des hospitalisations de gynécologie qui sont situés au sein du CCI) : urgences, consultations, hôpitaux de jour, bloc obstétrical et SSPI attenante, suites de naissance, hospitalisations

[Tapez ici]

conventionnelles, centre d'orthogénie, assistance médicale à la procréation (AMP) et centre d'études et de conservation du sperme humain (CECOS), Maison des femmes ;

- L'ensemble de la filière de néonatalogie : réanimation, soins intensifs, soins courants ;
- Les consultations d'anesthésistes des filières de pédiatrie et de gynéco-obstétrique sont intégrées aux plateaux ambulatoires de pédiatrie et gynéco-obstétrique ;
- Les fonctions support et transversales associées : logistique hôtelière et médicale ;
- Le forum médico-soignant regroupant le tertiaire du bâtiment.

